

28/06/2020

Une histoire de l'immigration en France – Partie 1

L'essentiel :

- Durant la majeure partie de son Histoire, la France n'est pas un « pays d'immigration » : sa population reste essentiellement homogène et sédentaire depuis la conquête franque jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.
- La première vague d'immigration, relativement modeste, débute dans les années 1860 et se poursuit jusqu'en 1914 : elle concerne des hommes seuls venus de pays voisins - majoritairement belges et italiens - pour travailler dans l'industrie.
- Dans les années 1920, la saignée démographique de la Grande Guerre appelle une amplification des flux entrants - qui viennent toujours très majoritairement d'Europe. La décennie 1930 voit néanmoins le retour de nombreux immigrés dans leurs pays d'origine, poussés par la crise économique et des politiques d'Etat.

Dans un entretien donné au magazine Valeurs Actuelles en octobre 2019, le président de la République déclarait : « **Nous avons toujours été une terre d'immigration** »¹.

Cette vision fait écho à une idée largement répandue dans le débat public depuis les années 1980, selon laquelle la France et son peuple auraient été largement constitués par les installations successives, anciennes et numériquement importantes de populations étrangères sur le territoire national.

S'il est facile de comprendre les soubassements politiques d'une telle affirmation, sa réalité historique apparaît néanmoins très contestable. Qu'en a-t-il véritablement été ?

1. La population française est longtemps restée homogène et sédentaire, depuis la conquête franque jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle

Quasiment vide à l'ère paléolithique, le territoire de l'actuelle France est **progressivement peuplé à partir du VI^{ème} millénaire avant Jésus-Christ**. Il compte environ 5 millions d'habitants lorsque les Celtes commencent à s'y installer au VIII^{ème} siècle av. J.-C.²; sans jamais représenter plus de 10% de la population totale, ils diffusent leurs croyances et leur organisation sociale dans toute la Gaule. **La colonisation romaine** commence à la fin du II^{ème} siècle av. J.-C. et s'accélère avec la victoire de César en - 52. L'uniformisation culturelle qu'elle apporte, ainsi que le brassage des colons avec les autochtones, **donnent naissance aux Gallo-Romains**.

Les « **Invasions barbares** » du III^{ème} au V^{ème} siècle renversent l'ordre politique mais **ne modifient la démographie qu'à la marge** : l'addition des Francs, Wisigoths, Burgondes et autres peuples germaniques ne représente jamais plus de 5% de la population totale, d'après l'historien et démographe Jacques Dupâquier³. Concernant les Francs eux-mêmes, les plus hautes estimations évoquent 100 000 personnes installées - pour une population totale comprise entre 6 et 8 millions d'habitants.

Au cours des 500 années qui suivent, les épisodes de conquête arabe ne durent pas suffisamment longtemps pour s'accompagner d'une quelconque sédentarisation - sauf à Narbonne pendant quarante ans, avant que l'ensemble des troupes musulmanes n'y soit tué en 759. Le dernier mouvement migratoire constaté est celui des Vikings en Normandie, laquelle leur est cédée en 911 après un siècle de pillages. Mais « le nombre relativement limité des immigrés et leur fréquentation quasi séculaire avec les populations romano-franques gommèrent rapidement les différences (...) ces hommes se marièrent donc dans le pays dès la première génération, ce qui provoqua un mixage rapide »⁴.

¹ <https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/immigration-islam-integration-je-dois-reprendre-en-main-ces-sujets-nous-confie-emmanuel-macron-112301>

² Jean-Noël BIRABEN, in DUPAQUIER Jacques (dir.) *Histoire de la population française. Tome 1*, Presses Universitaires de France, 1995, 584 p..

³ Jacques DUPAQUIER (sous la direction de), *Histoire de la population française Tome 1*, op. cit.

⁴ Régis BOYER, in DUPAQUIER Jacques (dir.) *Histoire de la population française. Tome 1*, op.cit.

A compter de l'an Mil et jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la population française se caractérise par la grande stabilité de sa composition culturelle et ethnique. **Aucun mouvement populationnel notable n'est constaté durant ces 900 ans**. Tandis que la grande majorité des habitants est formée de paysans sédentaires, **les rares installations d'étrangers concernent l'élite du Royaume** (reines, grands commis de l'Etat, artistes, scientifiques) **ou des groupes restreints de négociants** dans les principaux ports.

Autant de constats résumés par l'historien Pierre Goubert : « **ce ne sont pas les agitations, les brassages, les migrations d'hommes qui caractérisent l'ancienne France, mais bien la sédentarité⁵** ».

2. Les premières vagues d'immigration, essentiellement européennes, débutent dans les années 1860 et s'intensifient dans l'entre-deux-guerres

Au XIX^{ème} siècle, tandis que **le sous-continent européen connaît un doublement global de sa population** (passant de 180 à 350 millions d'habitants hors Russie), la France sortie du tumulte révolutionnaire puis des guerres napoléoniennes entame sa « transition démographique » la première - avec **un taux de fécondité significativement plus bas que ses voisins**. Cet écart perdure au fil des décennies : le taux brut de natalité y est de 22 naissances pour 1 000 habitants en 1900, contre 35 pour 1 000 en Allemagne⁶.

En parallèle, **la Révolution industrielle crée d'importants besoins de main d'œuvre** dans les régions où elle se concentre (essentiellement le Nord-Est et la vallée du Rhône). Ceux-ci sont largement comblés par des nouveaux ouvriers issus des populations paysannes françaises. **Des travailleurs européens sont néanmoins employés à partir de 1850** ; il s'agit là du premier épisode d'« immigration » au sens strict du terme.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, cette vague se caractérise par **son ampleur relativement restreinte** : on compte 2,8% d'étrangers en 1911 (3,3% en incluant les naturalisés) contre 1,05% en 1851⁷. Elle se distingue aussi par **le panel restreint des pays d'origine**. Deux nationalités composent alors l'essentiel de la population immigrée⁸ : **les Belges** (ils sont 432 000 en 1881, soit 43 % des étrangers) **et les Italiens** (240 000 en 1881, soit 24%). Viennent ensuite les Espagnols (74 000) et les Suisses (66 000). **Les immigrants non-européens sont très rares** : l'addition des Asiatiques, des Africains et des Ottomans représente **environ 2 000 personnes au tournant des années 1880⁹**.

⁵ Pierre GOUBERT, *L'Ancien Régime. Tome I : La Société*, Armand Colin, 1969, 271 p.

⁶ Etienne VAN DE WALLE, "La fécondité française au XIX^{ème} siècle", in *Communications* n°44 ("Dénatalité : l'antériorité française, 1800-1914"), EHESS, 1986.

⁷ Daniel LEFEUVRE, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, 2006, 229 p.

⁸ Jean-Pierre POUSSOU, Bernard LEPETIT, Daniel COURGEAU et Jacques DUPAQUIER, "Migrations et peuplement", in DUPAQUIER Jacques (dir.) *Histoire de la population française. Tome III*, Presses Universitaires de France, 1995, 560 p.

⁹ Jean-Pierre POUSSOU et coll., op. cit.

La Grande Guerre et son effort industriel impliquent de nouvelles nécessités. La mobilisation militaire des ouvriers français cause la vacance de multiples postes de travail. Ceux-ci sont largement repris par des femmes, des apprentis et des retraités ; mais les besoins à couvrir génèrent **l'arrivée de 200 000 Européens supplémentaires entre 1915 et 1918**¹⁰. Par ailleurs, **des travailleurs coloniaux** sont introduits pour la première fois : 190 000 au total - venus du Maghreb, d'Indochine et de Madagascar - sont employés en métropole durant cette période. **La plupart sont cependant rapatriés au terme du conflit** : on ne compte plus que 5 000 Nord-Africains et 1 200 Indochinois en 1920¹¹.

La mort au combat d'1 400 000 Français en âge de travailler et la mutilation de 900 000 autres, comme les ravages matériels causés par la guerre et la forte croissance économique qui suit, ouvrent la voie à une **nette accélération de l'immigration durant les années 1920**. À la fin de cette décennie, les étrangers représentent 7% de la population française - soit 3 millions de personnes¹². Les travailleurs coloniaux ne représentent qu'environ 150 000 individus. **Plus de 9 travailleurs immigrés sur 10 sont donc européens**¹³.

Les années 1930 sont marquées par une inversion des flux. La crise économique conduit à de nombreux suppressions d'emploi et à des **mesures restrictives adoptées par les gouvernements successifs** : loi du 10 août 1932 « visant à protéger la main d'œuvre nationale » (qui permet d'établir des quotas d'étrangers dans certaines professions), décret du 6 février 1935 prévoyant l'expulsion des étrangers exerçant une profession dans un secteur touché par le chômage (si leur présence sur le territoire national est inférieure à 10 ans), etc. **Entre 1931 et 1936, environ 280 000 étrangers quittent le territoire national**¹⁴.

Durant cette longue séquence débutée dans les années 1860 et achevée en 1940, il est à noter que **l'installation des immigrés est souvent temporaire**. L'historien Pierre Milza prend l'exemple des Italiens : sur les 3 500 000 individus arrivés en France sur cette période, seuls 1 200 000 à 1 300 000 s'y installent définitivement¹⁵ - **les deux autres tiers rentrant en Italie ou partant vers d'autres destinations**. Pour ceux des étrangers qui restent, la République fait le choix d'une **politique d'assimilation stricte** couplée à des conditions favorables d'accès à la nationalité (cf article « *L'acquisition de la nationalité française* »).

Pour aller plus loin :

- Jacques DUPAQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, Presses universitaires de France, 4 volumes, 1995.
- Daniel LEFEUVRE, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, 2006, 229 p.

¹⁰ Daniel LEFEUVRE, *op. cit.*

¹¹ Bertrand NOGARA et Lucien WEILL, n DUPAQUIER Jacques (dir.) *Histoire de la population française. Tome III*, Presses Universitaires de France, 1995, 560 p.

¹² Georges MAUCO, *Les étrangers en France*, Armand Colin, 1932, 600 p.

¹³ Daniel LEFEUVRE, *op. cit.*

¹⁴ Daniel LEFEUVRE, *op. cit.*

¹⁵ Pierre MILZA, *Voyage en Italie*, Plon, 1993, 532 p.